



Corporation des Guides-Accompagnateurs du Québec

Résolutions votées par le conseil d'administration en 2013

- 1- Il est proposé d'envoyer un sondage par courriel à tous les membres pour connaître les salaires payés et savoir si les employeurs respectent les normes minimales du code du travail. Unanime
- 2- Il est proposé d'envoyer un courriel à tous les employeurs pour leur rappeler les normes minimales du code du travail et leur suggérer une grille de salaires pour les années 2014 à 2016. Unanime
- 3- Il est proposé d'envoyer un courriel aux compagnies d'autobus par l'entremise de leur association pour leur offrir notre collaboration dans les relations guides-chauffeurs et leur suggérer quelques points importants à vérifier dans la préparation de leur autobus pour les circuits accompagnés. Unanime
- 4- Il est proposé qu'un budget de 3013 \$ soit voté pour souligner le 20^e anniversaire de la CGAQ. Unanime
- 5- Il est proposé que les conjoints et conjointes ne soient pas invités à la fête du 20^e. Unanime
- 6- Il est proposé que la CGAQ ait sa propre page Facebook. Unanime
- 7- Il est proposé que l'on fasse imprimer des cartes professionnelles uniformes pour les membres du CA, ainsi que 1000 cartes d'adhésion. Unanime
- 8- Il est proposé que l'on invite nos membres à participer à la marche du 4 mai 2013 à Montréal en protestation contre la réforme de l'assurance-emploi. Unanime
- 9- Il est proposé d'offrir deux autres formations en premiers soins pour nos membres; une à Québec et l'autre à Montréal. Unanime
- 10- Il est proposé que la page des privilèges aux membres sur notre site Internet soit protégée par un mot de passe. Refusé
- 11- Il est proposé qu'un montant supplémentaire de 1089 \$ soit voté pour la soirée du 20^e anniversaire; ce montant correspond à la différence entre le nombre prévu de 50 personnes et le nombre final de 71 personnes. Unanime
- 12- Il est proposé que notre trésorière prenne contact avec Paypal, afin d'explorer la possibilité pour nos membres, actuels et nouveaux, de payer leur cotisation par ce biais sur notre site Internet. Unanime
- 13- Il est proposé que le nom actuel de notre bulletin *Le Saisonnier* soit à l'avenir identifié sous le nom de *L'infolettre*. Unanime
- 14- Il est proposé de demander des frais minimum de 10 \$ lors des formations. Refusé
- 15- Il est proposé de faire payer les frais de documentation lors des formations. Accepté

Résolutions votées par le conseil d'administration en 2012 (suite)

- 16- Il est proposé par le comité de formation que les conférenciers soient rémunérés 300 \$ pour une journée de formation. Unanime
- 17- Il est proposé de demander aux membres d'inscrire leur date de naissance dans le formulaire de renouvellement. Unanime
- 18- Il est proposé que tous les articles pour *L'infolettre* soient d'abord envoyés à Lise Hénault, en format Word, pour être révisés avant que Laurent les publie et envoie *L'infolettre* aux membres. Unanime
- 19- Il est proposé de tenir à chaque année quelques rencontres avec les membres de la région de Québec, entre autres pour des formations, des 5 à 7, la fête de Noël... Unanime
- 20- Il est proposé que les offres d'emploi envoyées à nos membres comportent un salaire minimum de 120 \$ par jour. Unanime
- 21- Il est proposé qu'à l'avenir la banque de documentation Dédikam soit sur le site Internet de la CGAQ avec un nom d'utilisateur et un mot de passe. Unanime
- 22- Il est proposé que des photos de nos membres en action soient publiées sur notre site Internet. Unanime
- 23- Il est proposé qu'une note soit écrite dans *L'infolettre* afin d'inciter nos membres à suggérer fortement à leurs clients un montant de 2 \$ pour les guides de ville, à Montréal et à Québec. Unanime
- 24- Il est proposé que le rapport budgétaire qui clôture l'année 2012, le compte rendu de l'assemblée générale annuelle, ainsi que les décisions du conseil d'administration soient placés dans la Banque de documentation. Majorité
- 25- Il est proposé qu'une invitation soit envoyée aux musées regroupés dans la région de la Mauricie afin de les inviter à offrir la gratuité à nos membres. Unanime
- 26- Il est proposé qu'un montant de 500 \$ soit voté pour le party de Noël à Montréal et de 200 \$ pour celui à Québec. Unanime
- 27- Il est proposé que lors du décès d'un membre, de son père, de sa mère ou de son conjoint ou conjointe un montant de 50 \$ soit alloué. Unanime

28/12/2013

* * *